

Hors
Série
N° 3

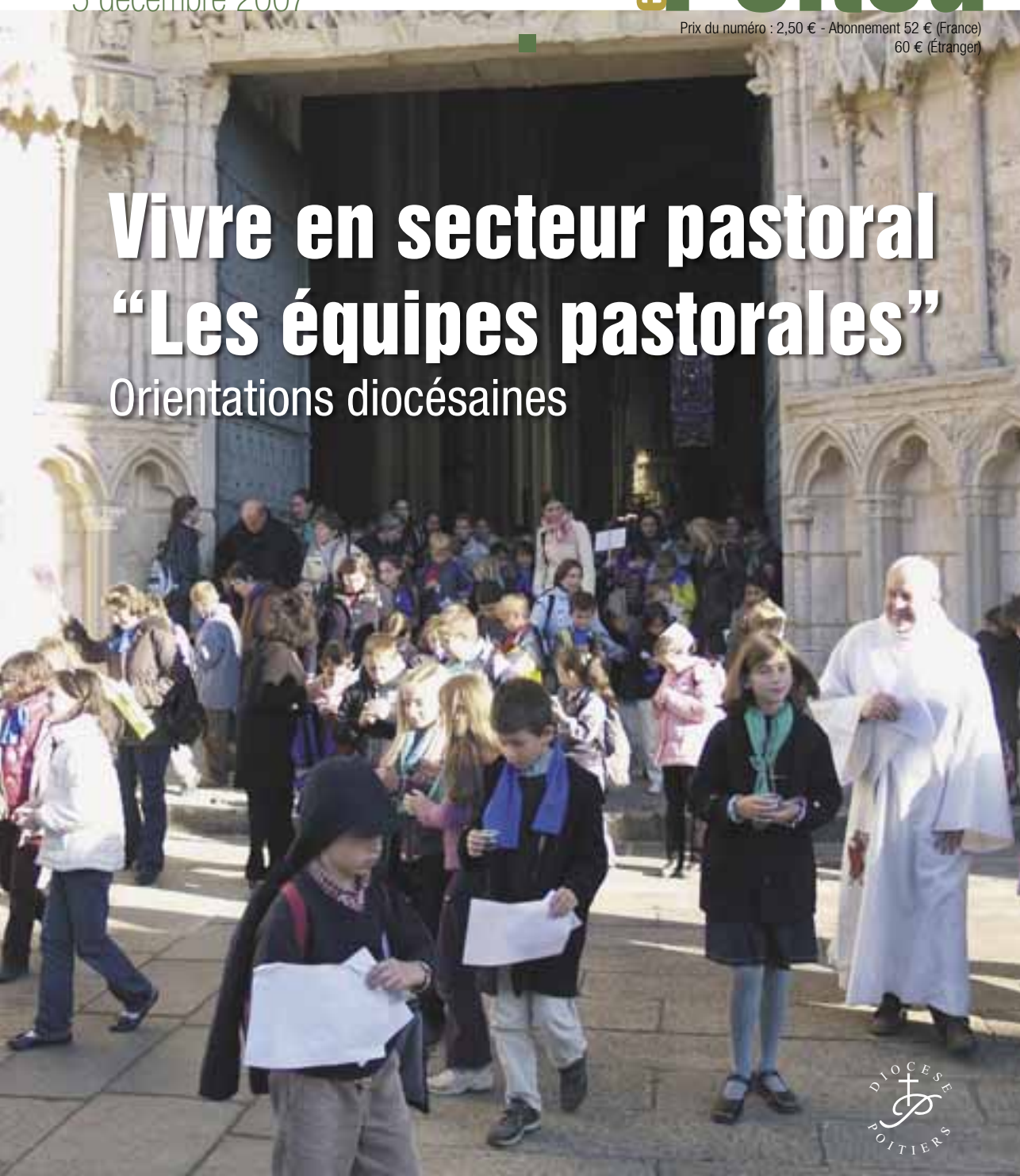
5 décembre 2007

Église
en Poitou

Prix du numéro : 2,50 € - Abonnement 52 € (France)
60 € (Étranger)

Vivre en secteur pastoral “Les équipes pastorales”

Orientations diocésaines



Serviteurs d'Évangile

3211. L'exercice des charges et des responsabilités confiées est au service de la mission de l'Église dont le ministère épiscopal exprime la plénitude. Le sacerdoce baptismal et le ministère ordonné, différents en raison même de leur fondement sacramental, *"sont cependant ordonnés l'un à l'autre: l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ"*. (Vatican II Constitution dogmatique sur l'Église n° 10) La foi, dans ses articles les plus fondamentaux, articule toujours des éléments essentiels: le Christ, vrai homme et vrai Dieu, le Dieu Père et Fils et Saint-Esprit. Pour autant, nous confessons bien un seul Seigneur Jésus Christ, un seul Dieu. Dans le registre qui est le nôtre, et sur le sujet du synode, nous parlons tout à la fois des acteurs et des ministres. La présence de la conjonction de coordination *"et"* nous invite à ne pas considérer les sacrements de l'initiation chrétienne et le sacrement de l'ordre comme des éléments alternatifs ou juxtaposés mais conjoints. Les acteurs et les ministres appartiennent au même Corps du Christ en vue d'une unique mission, dans la diversité des charismes, des responsabilités et des ministères, sans confusion ni division. L'Église vit et grandit par l'engagement des acteurs et des ministres *"vers Celui qui est la tête, le Christ. Et c'est de lui que le Corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour"* (Ep 4, 15-16).

L'annonce de l'Évangile du Christ suppose le souci de la fondation de communautés chrétiennes pour rendre visible le Corps du Christ aujourd'hui. Aussi, faisons-nous le rêve d'une Église à portée de voix, où la rencontre de nos contemporains puisse être la plus proche possible. En effet, c'est l'ensemble du Peuple de Dieu qui reçoit la charge de construire une humanité réconciliée. Cette mission s'appuie sur une communion entendue comme réciprocité.

3213. Les Actes des Apôtres soulignent à plusieurs reprises les éléments constitutifs de l'Église du Christ: annonce de la foi, liturgie et prière, exercice de la charité (voir Ac 2, 42-47; 4, 32-35). Nous essayons de les vivre, notamment dans les communautés locales. Les rituels d'ordination des évêques, des prêtres et des diacres déploient symboliquement, lors du dialogue qui précède l'imposition des mains et la prière d'ordination, ces trois dimensions essentielles.

Décret

- 1 - En application des actes synodaux *Routes d'Évangile* (1993) et *Serviteurs d'Évangile* (2003), une équipe pastorale sera mise en place en chaque secteur pastoral, selon les orientations diocésaines publiées ce 2 décembre 2007, sous le titre: "Vivre en secteur pastoral – Les équipes pastorales".
- 2 - Conformément au décret du 29 juin 1999, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul (*Église en Poitou*, 1999, p. 538-539),
 - L'équipe pastorale se compose du prêtre responsable du secteur exerçant la charge pastorale, de prêtres participant à cette charge pastorale, de diacres ayant mission sur ce secteur, de personnes ayant reçu un ministère reconnu sur ce secteur et, éventuellement d'une ou deux personnes appelées en fonction de la mise en œuvre du projet pastoral. Pour choisir ces dernières, le conseil pastoral de secteur exerce un discernement avec le prêtre responsable et le vicaire épiscopal.
 - L'équipe pastorale est membre de droit du conseil pastoral de secteur.
 - L'équipe pastorale du secteur est établie par une lettre d'envoi commune, signée par le vicaire épiscopal, et remise lors d'une célébration liturgique. Cette lettre d'envoi est actualisée tous les trois ans.
 - L'équipe pastorale se réunit régulièrement, au minimum une fois par mois.
 - S'il y a un changement du prêtre responsable du secteur, les personnes appelées demeurent membres de l'équipe pastorale jusqu'à la fin de leur mandat.
- 3 - Lorsqu'il n'est pas possible de constituer une équipe pastorale selon les normes énoncées ci-dessus, une équipe pastorale est constituée à titre transitoire. Dans ce cas, on appelle des personnes en fonction de leur connaissance du secteur pastoral et de leur participation au projet pastoral. Cette équipe pastorale provisoire précèdera la manière dont elle entend devenir une équipe pastorale selon la composition prévue au § 2.
- 4 - Les prêtres, responsables ou coordinateurs d'un secteur pastoral, veilleront à la mise en œuvre de ce décret. Ils feront le point avec le vicaire épiscopal, avant le 1^{er} dimanche de l'aveug 2008.

Après avoir entendu le conseil presbytéral
et le conseil pastoral diocésain,

À Poitiers, le 2 décembre 2007
Premier dimanche de l'aveug

Par mandement,
Fr. Marc Degraeve, op
Chancelier

T Albert Rouet
Archevêque de Poitiers

Introduction

À partir du 27 septembre 2005 était diffusé un texte intitulé “*Signification et importance des équipes d’animation pastorale*” (EAP).

Pendant plus de deux ans, ce texte a été travaillé par les conseils diocésains (pastoral, presbytéral, Mission des territoires, diacres...), par des conseils et des équipes d’animation des territoires et des secteurs, par les ministères reconnus... Le nombre et la qualité des remarques sont impressionnants. Ce qui signifie deux choses :

1. Cette manière de faire participe à une **démarche synodale**. Chaque instance est invitée à se prononcer sur un point qui concerne la vie de tout le diocèse. Elle participe au bien de l’ensemble. Sur le sujet étudié, aucune opposition ne s’est manifestée, mais des approfondissements, des précisions et des compléments substantiels ont été apportés.

2. Notre pratique pastorale pousse, de son propre élan, à une **réflexion théologique**. Ce qu’on appelle la “*théologie pratique*” ne se contente pas d’indiquer les principes à appliquer comme on peut dans la vie courante ; elle ne se borne

pas à juger de loin ce qui se fait sur un terrain lointain ! La théologie pratique naît des actions concrètes du peuple de Dieu. La pastorale fournit un lieu où s’élabore une réflexion sur la vie théologique (la “*Vie*

en Dieu”) des communautés chrétiennes.

Le texte qui suit ne cherche pas à répondre à des critiques, ni à justifier ce que nous faisons. Il s’attache à rendre conscients nos actes, à nous dire clairement ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. En cela, il s’inscrit dans la ligne de deux synodes diocésains dont chaque chapitre commence par poser les fondements bibliques et théologiques des orientations votées.



Nous avons donc bien fait de prendre ces deux dernières années pour étudier et améliorer le texte primitif.

En écoutant les conseils auxquels je participais, en reliant les nombreuses relectures, trois réflexions me sont venues à l’esprit, inspirées par les propos tenus. Je vous les livre en forme de reconnaissance : le ministère épiscopal s’enrichit de ce dialogue avec le diocèse, par une réciprocité dynamique. On me dit parfois que je “*vais vite*”, mais souvent, c’est vous qui forcez le train !

1. Ce texte n’est pas purement réflexif. Il est aussi un texte d’orientation et, gardons le mot, un texte de gouvernement. Il précise, il énonce des tâches à remplir, il organise. Et il le faut bien : saint Paul organise les communautés (Ac 14,23) et il parle de “*sa méthode*” (2 Tm 3,10).

L’organisation, pourtant, n’est pas le principal. Elle met en for-

La théologie pratique
naît des actions concrètes
du peuple de Dieu.

me une réalité plus essentielle, **la foi vivante qui nous anime**. Car ce qui a de la valeur, c'est "*seulement la foi agissant par la charité*" (Ga 5,6). Avant ce que nous faisons, au-delà de nos structures nécessaires, se tient le partage dans la foi, cette fraternité baptismale en laquelle le Christ nous unit à lui et nous tient ensemble (Col 3,11).

Nous sommes portés par une réalité qui dépasse et anime ce qui est de l'ordre du faire. J'ai placé en finale un texte qui le rappelle (page 26).

2. La vie fourmille: les communautés locales prennent des initiatives, les secteurs décident de leur projet, les mouvements suivent leur campagne d'année... Une activité incessante. La vitalité d'un organisme complexifie sa situation, à partir d'un cas précis, d'une occasion, d'une découverte...

Les structures ne sont pas là pour peser sur la mission, mais pour lui donner des objectifs prioritaires et concentrer les forces et les moyens. À elles seules, elles risquent de paraître lourdes.

Il ne faudrait pas oublier **qu'une structure ne va pas sans un fonctionnement**. Une structure ressemble à un squelette: il est indispensable pour marcher, mais il ne dit pas où on va ni même comment on marche! Le fonctionnement peut être léger ou lourd, créatif ou emprisonnant – et cela dans une même structure. Aucun texte ne remplace une préparation de réunion, une animation alerte, un compte rendu méthodique. Nous avons certai-

nement à améliorer nos méthodes de travail en commun.

Dans ces pages, j'ai gardé des répétitions: elles soulignent les principaux points auxquels les remontées ont fait attention.

3. Plus profondément encore, c'est l'Église qui appelle notre réflexion dans la foi. La question du pouvoir – qui est au-dessus de qui – est souvent posée, avec la vieille image d'une pyramide. Cette image est peut-être impériale, elle ne vient pas de l'Évangile (Mt 18,4; 20,25-28). Le Christ met en avant le geste du serviteur: laver les pieds.

Préciser la mission et le ministère de chacun ne construit pas des piédestaux olympiques et inégaux, mais détermine des services à rendre. À partir de l'égalité d'un même baptême, des fonctions différentes bâtissent l'Église (Ep 4,11-12). Être différent ne signifie pas prédominer.

Cette Église que nous formons est le Corps, mais du Christ; un peuple et non une masse, mais le peuple de Dieu; un Temple, celui de l'Esprit. Ce qui lui est le plus intime, la vie trinitaire, la déborde de toute part et l'envoie. Son cœur est au-dehors. La mission la traverse par l'amour du Christ qui en fait son épouse. Saint Paul unit communion et mission: le plus intime est ce qui nous envoie.

Nous sommes portés
par une réalité qui dépasse
et anime ce qui est de l'ordre
du faire.

I - Une relecture des actes synodaux *Routes d'Évangile* et *Serviteurs*

I-1 La nature d'un secteur

Les décisions de notre dernier synode, publiées dans **Serviteurs d'Évangile**, ont mis au clair des pratiques du diocèse. Certaines remontent au précédent synode, avec **Routes d'Évangile**, et même avant. Ainsi la création des secteurs a été voulue par le père Rozier en 1983-1985 et promulguée en 1986 (cf. *Routes d'Évangile*, 811).

Mais un synode ne fait pas que fixer des pratiques. Il ouvre aussi des perspectives nouvelles dont il pressent l'urgence, sans en fixer toutes les déterminations. Heureusement, car dans la période de mutations où nous vivons, il nous faut garder une souplesse d'adaptation, se donner du jeu afin de laisser la vie et les circonstances indiquer comment se diriger. L'Église est toujours en train de naître. Comme une voyageuse, elle se renouvelle, d'étape en étape, sans figer son comportement sur une période, même s'il lui paraît *"bon d'être ici"* (Mt 17,4). Sa patrie est dans le Royaume (He 11,16).

De temps à autre, il convient de faire le point, surtout à partir des routes ouvertes par le synode. En particulier, le n° 334 de *Serviteurs d'Évangile* parle de **l'articulation des ministères**. Il

demande une *"collaboration effective"* entre les différents ministères, *"à vivre à tous les niveaux de la vie de l'Église"*, car *"il s'agit de bâtir le même Corps selon des responsabilités différenciées. Tout ministère assume une tâche d'articulation"*. Cette relecture à partir de l'évaluation des pratiques a été prévue (*Serviteurs d'Évangile*, 41).

Après quatre ans de mise en œuvre du synode, de travail et de réflexion, il est utile de revenir sur ce sujet. En effet, *Serviteurs d'Évangile* reprend ce thème à propos de l'équipe d'animation pastorale (EAP), en écrivant qu'elle est *"pour chaque secteur le premier lieu où s'exerce la diversité des ministères et des responsabilités en vue d'une même mission"* (SE 2225). Dans les orientations qui suivent (SE 22302), il est demandé à chaque secteur de se doter au plus vite des quatre instruments de sa vitalité : un projet pastoral, un conseil pastoral de secteur, une équipe d'animation pastorale (EAP) et un conseil pour les affaires économiques (CAE).

Pour approfondir la mission d'une EAP et discerner ce qui est en cause dans son fonctionnement, il est indispensable de revenir à la structure d'un sec-

d'Évangile

pastoral

teur. Notons déjà deux questions que soulève le n° 2225. Il y est dit que l'EAP est "*le premier lieu*" où s'exerce la diversité des ministères: y a-t-il alors d'autres lieux? Ensuite, une distinction est faite entre "*ministères*" et "*responsabilités*" au sein d'une "*même mission*". Il nous faudra revenir sur ces points.

Rappel de la mission d'un secteur

A. Description

Le secteur a été défini comme "*l'unité pastorale de base*". L'expression mérite un peu d'attention. Elle décrit une "*base*": le fondement territorial sur lequel s'édifie une pastorale. On voit bien le point d'appui local: un périmètre délimité par une population résidante qui partage des caractéristiques communes par la géographie, par le type d'activités. En général, un bourg plus important, souvent chef-lieu de canton, et parfois, un autre bourg, attirent vers eux pour les commerces, les marchés et un collège.

Cependant cette "*unité*" n'est pas aussi réelle qu'elle paraît. Hier, les paroisses juxtaposées

gardaient une indépendance juridique entière. Qu'il s'agisse d'une paroisse de moins de 100 habitants ou d'une autre de plus de 10 000 habitants, elles avaient les mêmes droits et les mêmes devoirs. Leur collaboration dépendait des bonnes volontés, sinon chacune se repliait à l'ombre de son clocher. Les communes, nées souvent des paroisses, ne vivent plus sans relations entre elles: syndicats intercommunaux, communautés de communes, pays... les réunissent. La vie moderne crée plus de liens que celle d'autrefois où les paroisses étaient moins reliées par la proximité que par des réseaux de dépendance (d'une même abbaye, d'un chapitre...) Les rencontres qui avaient lieu, réunissaient les prêtres par archiprêtres, par doyennés, mais non les paroissiens.

B. Quelle "*unité pastorale de base*"?

L'unité dont il est question est, de fait, débordée de deux côtés. D'une part, elle saisit mal des **réalités passagères**: gens du voyage, touristes... La résidence territoriale n'est **pas le seul moyen de rejoindre** des hommes. Les mouvements apostoliques, les groupes spirituels traversent les territoires. Le lieu d'Église n'est

pas toujours celui où on habite: le travail, les loisirs obligent à des déplacements. En ville, des “réseaux” animent des personnes et les conduisent à pratiquer hors de leur secteur. D’autre part, un secteur est dépassé par des réalités plus faciles à appréhender en territoire: le lycée, l’hôpital, les étrangers... Comme “*unité pastorale de base*”, le secteur doit rester conscient de ces limites. Il bénéficie de l’action des mouvements apostoliques. Réciproquement, il se doit de les soutenir.

D’autant plus que l’unité du secteur reste un terme problématique. L’unité peut s’effectuer en regroupant l’essentiel des activités pastorales au point central. Celui-ci attire vers lui les énergies et délègue, le cas échéant, des rôles de représentation dans d’autres paroisses, sous forme de “*relais*”, de “*correspondants*” ou de “*personnes ressources*”, tous désignés par le chef-lieu pastoral qui garde l’ensemble des responsabilités réelles, ne consentant aux autres pôles que des responsabilités dérivées. C’est une unité compactée.

Cette organisation met en place une structure centralisée donc nettement identifiable. Alors la taille de l’ensemble pastoral ainsi établi excède la capacité habituelle d’appréhension dont dispose une personne qui mène une vie de famille et exerce un travail. Tout se joue ailleurs et parfois loin des possibilités concrètes et de la disponibilité des personnes.

À l’inverse, une simple unité de façade, dépendant des émotions, des humeurs, des marchandages ou des intérêts n’est pas plus satisfaisante. Il ne suffit pas de ne pas faire de mal pour être unis, au sens chrétien du terme!

L’unité dont il est ici question découle d’une même profes-

sion de foi: un même credo – le “*Symbole des apôtres*” – nous réunit. Elle nous conduit à partager ensemble notre foi, à dialoguer à son sujet et à en rendre compte (la “*confesser*”) devant les hommes. Cette unité croyante demande des expressions diverses, des approches multiples: il y a quatre évangiles. Elle se réfère à la Parole de Dieu, elle s’en nourrit, elle s’en imprègne.

C’est aussi une unité **sacramentelle** dont le Christ est la source dans les sacrements qu’il nous donne. Le Christ est l’origine et le Serviteur de cette unité. Les sacrements de l’initiation chrétienne (baptême, eucharistie, confirmation) nous placent tous sur un pied d’égalité: c’est la **fraternité** chrétienne.

Enfin, elle est une unité vécue en Église: par la Parole reçue et partagée, par le même envoi pour la mission. “*Comme le Père m’a envoyé, moi aussi je vous envoie*” (Jn 20,21).

L’adjectif “*pastoral*” indique la nécessité évangélique de s’occuper des autres, de ne pas se replier sur soi mais de se donner. Le mot est utilisé à différents niveaux: il les oriente tous dans le même sens de garder le souci des autres.

Même s’il est largement débordé, le secteur constitue un ensemble pratique pour travailler ensemble. Il permet des rencontres entre les communautés locales, les mouvements et les services. Il reste à échelle humaine. Les sacrements y sont célébrés.

Le secteur croise les deux composantes de l’unité selon l’Évangile: la composante **communautaire** (les divers équipes et groupes) et la composante qui sert l’unité dans le secteur, en la rattachant au Christ et au Corps

de l'Église: la composante **ministérielle** (le ministère est un service). Le type particulier d'unité vécue en réciprocité les uns avec les autres s'appelle la communion.

C. Des communautés en proximité

La communion ne se décrète pas d'en haut! Elle est donnée par la vie chrétienne animée par l'Esprit du Christ. Elle concerne donc chaque chrétien, à partir du fondement baptismal (voir 1 Co 3,11) et de l'engagement demandé au croyant à la suite du Christ.

L'option des **communautés locales** part des personnes. Elle considère qu'un chrétien baptisé, confirmé et qui reçoit l'eucharistie, fait *"un dans le Christ"* (Ga 3.28) avec les autres, *"chacun étant pour sa part membre les uns des autres"* (Rm 12,5). Ainsi tout chrétien devient **responsable** de la vie du Christ qu'il a reçue. Il est responsable, parce qu'il a à transmettre la grâce que le Christ lui donne. Il le fait, chacun à sa manière. Saint Paul l'explique: *"Nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée"* (Rm 12,6). Il ajoute: *"A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun"* (1 Co 12,7). Tels sont les fondements de la dignité et de la responsabilité du chrétien.

Il est normal que l'Église s'organise en fonction de la Parole de Dieu qu'elle proclame et des sacrements qu'elle célèbre. Il lui

faut prendre au sérieux le fait de conduire des chrétiens jusqu'à la taille adulte. En elles-mêmes, les communautés locales manifestent qu'il n'existe pas de chrétien inutile, stérile, pour la vie de l'Église. Leur composition cherche à favoriser la mise en commun des dons que chacun reçoit pour le bien de tous. C'est une unité par communion – selon la vie trinitaire de Dieu – et non pas une unité par centralisation. En cela, les communautés locales représentent un pari d'espérance.

Cette même nature de l'unité se retrouve dans le secteur. Il est donc défini, dans *Serviteurs d'Évangile* comme *"le premier lieu où l'Église apparaît comme communion, c'est-à-dire comme union des communautés différentes, pour la mission"* (SE, 2223). *"Pour la mission"*: car, loin de replier sur soi, la communion dilate les liens et envoie vers les autres. Et *"premier lieu"*, d'une part parce que c'est le point de départ, mais aussi parce que, dans un secteur, des personnes peuvent être reliées à d'autres échanges, ainsi les Vietnamiens, habitants dans plusieurs secteurs, se retrouvent dans une même communauté.

Nous sommes ici loin de l'image d'un *"pouvoir pyramidal"* qui hante encore des esprits! Il n'y a pas de chrétiens de *"première classe"* et d'autres de *"deuxième classe"*. La communion est un centre, un foyer, un cœur: il s'agit de la communiquer, de la faire vivre. Elle a donc besoin de serviteurs, comme un corps a besoin d'articulations.

I-2 La structure d'un

Pour vivre la communion et la mission, le secteur dispose de quatre moyens : un conseil pastoral, un projet pastoral, une équipe d'animation pastorale et un conseil pour les affaires économiques.

L'adjectif "**pastoral**" indique que le souci principal consiste à s'occuper des autres, chrétiens plus ou moins proches, chrétiens d'autres confessions, non-chrétiens... Le pasteur connaît ses brebis et se préoccupe de leur vie. Et les brebis se connaissent entre elles.

A. Le conseil pastoral du secteur (CPS)

Le n° 2224 de *Serviteurs d'Évangile* expose comment il est composé et présidé par le prêtre. Pourquoi le **prêtre** préside-t-il ? Dans l'Église, l'autorité (qui est le pouvoir de faire grandir les personnes) provient d'un sacrement : le sacrement de l'ordre. C'est le Christ qui fait grandir les chrétiens (Ep 4,13). L'autorité doit s'exercer à la manière du Christ lavant les pieds de ses disciples (Jn 13,15). Ainsi est manifestée que la vie du Christ, Tête de l'Église (Ep 1,22), anime le Peuple de Dieu. Pour autant, présider est une charge qui ne se confond pas avec celle d'animer une réunion (SE 2224).

Il s'agit d'un **conseil** : le terme n'est pas honorifique ! C'est une vraie charge que de donner, en connaissance de cause, un avis circonstancié, de proposer des orientations et de confronter son opinion à celles des autres afin d'arriver à une décision mûrie.

Les conseils portent sur la vie du secteur, sur la vie des communautés, sur les axes missionnaires, au milieu des événements de la vie des hommes qui influent sur la marche de l'Église en ce territoire. Le conseil exerce sa responsabilité en trois directions : l'attention à ce que vivent les habitants, les évolutions du travail et de la société, la vigilance portée à ceux qui, d'une façon ou d'autre, souffrent de leur existence, sont indispensables pour annoncer un Évangile qui leur soit une Bonne Nouvelle, source de vie. Ce qui demande évidemment que les membres du conseil pastoral prennent le temps de méditer cette Parole.

Ainsi, le conseil pastoral, loin d'être une simple caisse de résonance, débat de ce qui touche les mentalités et des chemins par où proposer la foi. Il exerce sa responsabilité en quatre directions.

1. Il a charge de manifester la **dimension communautaire de la vie de foi**. Bien sûr, grâce à la présence des délégués pastoraux, il se préoccupe de la vie des communautés locales : il est informé de leurs joies, de leurs soucis. Il examine leurs initiatives. Il se préoccupe de leur renouvellement. Il veille au "*va-et-vient*" entre chaque communauté et le secteur dans son ensemble.

Pour répondre à cette dimension de son travail, il ne suffit pas de régler des questions d'organisation (horaires, tour des eucharisties et des liturgies dominicales...), le CPS a besoin d'être un lieu de partage de la même foi, donc un lieu où on prend le temps de parler de la foi,

secteur

des doutes, des problèmes rencontrés dans les mentalités au sujet de la foi et de l'Église. Ceci suppose évidemment de soigner les moments de prière et de se mettre devant la Parole de Dieu pour la méditer ensemble. Les réunions du CPS ne sont pas de purs moments fonctionnels. Elles sont aussi des occasions de goûter la bonté de l'Évangile et de prier ensemble en portant les intentions des hommes.

2. Le CPS joue un **rôle d'analyse**. En étant attentif à la vie des hommes, aux événements qui l'affectent, il cherche à déceler en quoi les mentalités en sont touchées, comment les faits interpellent la vie chrétienne et quelles réponses ils attendent. La proximité demande de se faire proche, ce qui est plus qu'un simple constat de voisinage.

En effet, le Christ attend de ses disciples de veiller à ceux qui ont faim, qui sont sans vêtements, malades ou en prison (Mt 25,31-46). Il a soulagé toute faiblesse. Dans l'attention portée aux nouveaux arrivants pour faire leur connaissance, aux personnes seules pour les visiter, dans les services rendus, c'est le visage de Dieu qui se révèle.

À partir de multiples faits différents rapportés au CPS, on peut retenir celui qui paraît le plus grave, le plus urgent ou le plus significatif, et voir comment une communauté locale ou le secteur le comprennent, le sens qu'ils y donnent et la réaction qu'il peut susciter. Voir, juger et agir au besoin avec d'autres qui n'appartiennent pas à une communauté, en particulier avec les instances

civiles (municipalités, associations...)

Cette analyse évite de tomber dans les opinions toutes faites. Elle se préoccupe des personnes avec un regard emprunt d'espérance.

3. Le CPS entretient une **prospectivité**. Le but des réflexions et des conseils se concentre vers la mission. Le synode rappelle sans cesse cette finalité qui est celle de l'Église entière (SE 2223 & 2224). L'organisation et la vie des communautés comme celle du secteur tendent vers le témoignage et l'annonce de l'Évangile. D'où l'importance de déterminer des orientations qui rendent les chrétiens de plus en plus fidèles au Christ et qui permettent à cette Église territoriale, en lien avec les autres formes de la vie ecclésiale (mouvements, services...), de correspondre de mieux en mieux à la responsabilité de porter l'Évangile. Son regard ne se limite pas au seul périmètre de sa géographie. Il lui sera utile de connaître le travail, en territoire, des autres instances ecclésiales.

Non seulement il importe de se fixer des orientations, mais il est utile de les spécifier année par année, d'en retenir une expression pour un temps déterminé, au terme duquel il sera nécessaire de faire le point, de juger des résultats. On se rappellera toutefois que, s'il est bon de peser ce qu'on a fait ensemble, succès et échecs visibles ne constituent pas des critères évangéliques suffisants. À vue humaine, la croix du Christ représente-t-elle un succès, au sens des bilans d'entreprises ou des victoires militaires? L'Évangile est comparé

à une semence qui pousse lentement (Mc 4,27). D'autres moissonneront les fruits (Jn 4,37). La vie de Dieu passe par des canaux souterrains. Surtout, on gardera à l'esprit l'infinie patience de Dieu.

4. Le conseil pastoral de secteur veille régulièrement à ce que les communautés chrétiennes, les services et les mouvements représentés sur le secteur, puissent porter **le souci de l'appel** aux différents ministères et à la vie religieuse. Au plus près des personnes, les acteurs et ministres de l'Évangile membres du CPS sont attentifs à relire avec d'autres les signes d'une éventuelle vocation spécifique. Le CPS est qualifié pour proposer à l'EAP des noms de jeunes hommes ou hommes mûrs, actifs ou à la retraite, susceptibles d'être interpellés pour devenir éventuellement prêtres à la manière des apôtres (cf.

SE 33563). L'EAP conjointement avec le CPS enrichit le prédiscernement, puis veille en lien avec le service des vocations à nourrir le cheminement vocationnel par des propositions concrètes et adaptées d'accompagnement et de rencontres.

B. Le projet pastoral de secteur

La seconde épître de Paul à Timothée énumère les composantes du travail de l'apôtre : *"Tu m'as suivi dans mon enseignement, ma méthode, mes projets, ma foi, ma patience, ma charité, ma persévérance..."* (2Tm 3,10). Effectivement, Paul agit avec méthode. Il ne veut pas donner des coups en l'air, mais il forme des projets dont il parle souvent dans ses lettres.

De semblable manière, le con-

seil pastoral de secteur donne les éléments d'un projet qui soutiendra et orientera les actions des communautés locales. Le projet indique les axes principaux du travail apostolique. Pour ce faire, il retient les principales réalités de la vie des hommes du secteur. Et au milieu d'elles, il souligne les attitudes qu'ensemble les chrétiens entendent promouvoir (cf. *Guide de travail à l'intention des secteurs pastoraux et des communautés locales*, chap. 1). Il est un projet fédérateur pour les instances et les communautés du secteur.

Rédigé de manière brève et valable pour un temps défini, le projet pastoral demande à être présenté et expliqué au secteur tout entier et à chaque communauté locale. Il est judicieux d'en distribuer largement le texte et de le communiquer au conseil de mission du territoire ainsi qu'aux CPS voisins. Il est utile de le communiquer aux équipes des mouvements apostoliques.

Chaque année, l'EAP oriente la mise en œuvre du projet sur un point précis. Elle veille à ce que soient concernées la pastorale des jeunes et les communautés religieuses. Elle prépare l'évaluation indispensable. C'est à partir de ce projet que l'appel de nouvelles personnes est possible.

C. L'équipe d'animation pastorale (EAP)

C'est le point qu'examinera longuement la quatrième partie qui traitera de la dimension ministérielle de la vie du secteur.

Notons dès maintenant deux importantes conclusions qui concernent la vie de l'Église et auxquelles doit particulièrement veiller l'EAP.

1. Le secteur est une **communauté de communautés et non**

Nourrir le cheminement vocationnel par des propositions concrètes

pas une addition. Depuis la réorganisation de l'Église en France par Napoléon, au Concordat de 1801, nous avons gardé une vue hiérarchique des structures de l'Église, parallèles aux structures civiles: paroisse (commune), doyenné (canton), archiprêtre (arrondissement), évêché (département), archevêché. Le vocabulaire n'était pas uniforme, peu importe, mais l'image d'une pyramide s'imposait, à l'image de l'administration d'État. Un archevêque devait, selon l'Empereur, contrôler 10 évêques comme le doyen contrôlait les curés de sa circonscription. C'est une conception civile de l'Église dont l'idée s'enfonçait dans les hiérarchies féodales où les barons devaient hommage aux princes et ceux-ci au roi.

Le concile Vatican II a restauré l'antique conception de l'Église comme **communio**. La foi oblige à raisonner à partir de ce mot du Christ: "*Là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux*" (Mt 18,20). Qu'il y ait 20 ou 20 000 chrétiens, le Christ n'est pas plus ou moins présent parmi eux: sa présence est totale et ne se livre pas au pourcentage! Parler de communion situe dans le registre de la foi.

Les communautés sont égales entre elles. La communion ne les mélange pas les unes avec les autres. Au contraire, elle les relie en respectant la spécificité de chacune. La communion met l'accent non pas sur un pouvoir, mais sur un esprit, non pas sur des individualités, mais sur des relations réciproques.

En ce sens, il n'y a pas de "*petite*" ou de "*grande*" communauté. En chacune, le Christ se rend présent et se communique. C'est dire que toute communauté, signe visible du Ressuscité, est aussi symbolique des autres commu-

nautés: l'expression indique qu'en elle le Christ l'attache aux autres communautés. Ce que vit une communauté, sa foi, sa charité, son témoignage, son existence même, renvoient aux autres communautés. Tel est le fondement de la communion. C'est cela qu'un secteur doit vivre.

2. Et toute communauté est **ouverte**: elle ne se replie pas sur elle, mais vit une fraternité avec les autres, par un soutien fidèle, par un partage des moyens matériels, par l'écoute des autres. Le rôle d'un secteur est d'assurer ce lien fraternel donc réciproque entre communautés; le territoire le fait pour les secteurs, le diocèse pour les territoires. Non pas un emboîtement en forme de "*poupées russes*", mais une fraternité qui se dilate. Ce mouvement appelle un service qui l'anime: l'EAP.

Ainsi le secteur s'appuie sur quatre principes indispensables à la vie de l'Église: il exprime le partage des responsabilités par le CPS; il détermine l'élan missionnaire dans son projet pastoral; il assure les moyens matériels de la mission; il s'appuie sur le pôle ministériel que constitue l'EAP et dont il va être question.

D. Le conseil pour les affaires économiques (CAE)

Routes d'Évangile (n° 931), *Serviteurs d'Évangile* (n° 2332) et le *Guide de Travail* ont clairement défini la composition et la mission de ce conseil pour les affaires économiques. Il suffit de rappeler ici deux exigences de la gestion des biens.

D'abord la destination: les biens de l'Église doivent servir à la mission évangélique et à la charité. Pour la mission, il faut en assurer la durée en gérant les biens en fonction du projet pastoral. La

charité : un secteur qui ne penserait pas à la solidarité envers le diocèse et avec les démunis ne serait pas, en cela, fidèle à l'Évangile. En cela, le CAE possède une dimension pastorale prioritaire. Il oriente ses choix pour le secteur avec le CPS.

Ensuite la clarté : il s'agit non seulement de l'obligation d'honnêteté qui demande à suivre les règles du diocèse et celles de la République, mais de permettre aux chrétiens, par l'entremise du CPS, d'être régulièrement informés de la situation matérielle.

E. Le responsable de secteur

Dans l'Église, les services exercés dépendent de l'envoi : le prêtre responsable de secteur est envoyé au titre de son ordination presbytérale. Il signifie ainsi que, dans son secteur, l'Église se reçoit du Christ pour que les hommes aient la vie. La mission de l'Évangile marque les activités de la générosité même de Dieu. Ce n'est pas pour elle-même qu'est établie une communion entre chrétiens, mais afin de donner un signe vivant de l'amour du Père envers tous les hommes.

Prêtre d'un diocèse, membre du presbyterium, le responsable de secteur fait le lien avec les

autres instances diocésaines, les secteurs voisins et son territoire. Il coordonne les relations qu'entretiennent, dans son secteur, les mouvements et les services : il est donc informé des propositions qui sont faites.

Il préside les instances de son secteur même si d'autres peuvent animer les réunions (*Serviteurs d'Évangile*, n° 2224). Il arbitre, si besoin est. Les décisions touchant aux sacrements lui reviennent. Il veille au lien entre les communautés locales en respectant ce qui est spécifique à chacune. Dans son action de collaboration, il soutient les initiatives légitimes, fait à chacun sa juste place de sorte que les dons faits par l'Esprit à un chrétien servent au bien de tous.

Son rôle de "président" insiste non pas sur une hégémonie solitaire, mais sur la conduite missionnaire pour que les communautés chrétiennes vivent au service de l'Évangile. C'est ainsi qu'il préside à l'Eucharistie, comme tout prêtre. L'orientation de son action s'inspire de l'élan pastoral donné par le projet pastoral du secteur. Il impulse un dynamisme apostolique. À ce titre, il reçoit les pouvoirs du curé, seul ou "*in solidum*". Il veille donc au ressourcement spirituel des membres de son secteur.

Son rôle de "président" insiste non pas sur une hégémonie solitaire, mais sur la conduite missionnaire.

II – Une réflexion sur les ministères dans l'Église

Imaginons un secteur aux communautés admirables et fraternelles, avec un CPS méthodique, respectueux de chacun, attentif à la vie des hommes, avec un projet pastoral précis, missionnaire et connu de tous. Des chrétiens responsables exerceraient en équipe leurs différentes charges. L'idéal! Eh bien, que manquerait-il à un si beau secteur? Il serait certainement une association très vivante, mais il ne serait pas l'Église du Christ, pourquoi? Il est pourtant animé par des baptisés *"au nom du Père, du Fils et de l'Esprit"* et, selon une très antique formule orientale, *"devenus parfaits"* par la confirmation.

Il lui manquerait les ministères et ce point essentiel est précisément en question dans l'Équipe d'animation pastorale. **Serviteurs d'Évangile** en parle à partir des ministères (n° 2225) et explique la nécessité vitale des ministères (n° 33). C'est cela que nous allons expliquer de manière progressive.

A. La sacramentalité de l'Église

L'expression a été mise en honneur par le concile Vatican II. L'Église n'est pas fermée sur elle-même. Elle n'a pas son origine en elle-même, elle vient du Christ qui est sa tête, sa source (Ep 1,22). Elle n'a pas son but pour elle-même, elle sert le projet de Dieu le Père sur le monde.

Ce projet de Dieu, Paul l'appelle le *"mystère"*. Ce mot ne désigne pas une chose incompréhensible et abstraite. Il indique ce que Dieu veut pour l'humanité et pour l'histoire: son plan, son dessein. Caché depuis la création du monde (Mt 13,35), il a été révélé par le Christ et il *"a été porté à la connaissance de tous les païens"* (Rm 16,26). L'Épître aux Colossiens va jusqu'à le résumer ainsi: *"Le mystère de Dieu, c'est le Christ"* (2,2).

L'Église donne à voir (un sacrement pose un signe): elle montre ce que le Christ a dit et a fait; elle indique par avance le rassemblement de toutes choses dans le Fils (Ep 1, 10); elle sert la réconciliation de l'humanité avec Dieu et entre les hommes (2 Co 5,20).

L'Église donne à vivre: ce qu'elle signifie n'est pas neutre, mais donne efficacement à vivre la réalité qu'elle montre. Elle donne à vivre du Christ en Dieu, elle donne à vivre la réconciliation fraternelle en Christ. (SE 32 11)

Nous remarquons ainsi une **double action**: action de l'Église, Peuple de Dieu. Et en elle, action fondamentale du Christ et de son Esprit. Les anciens chrétiens parlaient des *"deux mains de Dieu"*: l'une envoie et lance, l'autre attire et rassemble. Ainsi l'Église unit deux actes: celui du Christ-Tête et celui de son Corps, animé par l'Esprit.

B. La nécessaire altérité

Le Ressuscité enjoint de partir et de baptiser (Mt 28,19): c'est toujours un autre qui confère le baptême. Nul ne se baptise lui-même. Saint Paul ne se propulse pas apôtre: il reçoit cette mission par appel (Rm 1,1): *"Paul, apôtre, non de par les hommes ni par intermédiaire d'homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père"* (Ga 1,1). Quand l'Église apostolique envoie des missionnaires, elle le fait sous l'impulsion de l'Esprit-saint et non pas de sa propre initiative (Ac 13,2).

La qualité chrétienne et les fonctions dans l'Église mettent toujours en œuvre une intervention de Dieu. Les communautés ne sont pas auto-suffisantes. Les apôtres ne décident pas eux-mêmes de suivre le Christ, ils y sont appelés: *"Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, non, c'est moi qui vous ai choisis"* (Jn 15,16). Saint Paul appelle Timothée (Ac 16,3) et lui enjoint d'agir ainsi avec d'autres *"dans la grâce qui est dans le Christ Jésus"* (2 Tm 2,1-2).

Élargissant la perspective, les écrits pauliniens emploient la comparaison du mariage pour qualifier l'Église comme l'Épouse du Christ: son unité vient de l'union de deux réalités, la personne du Christ et la communauté (Ep 5,22-32).

L'Alliance veut la différence.

Partout se manifeste la présence d'une **altérité**. Le fait chrétien est une réalité d'Alliance, celle que noue en sa propre personne, le Fils incarné, Dieu et homme. Cette alliance doit se retrouver en chaque forme d'Église pour qu'elle soit fidèle à l'Évangile.

C. Vivre dans le Nom du Christ

Souvent nous faisons référence à cette phrase du Christ: *"Où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux"* (Mt 18,20). Le Nom désigne sa Personne. Ainsi, il ne suffit pas d'être à la peine, encore faut-il l'être au Nom du Christ (Mt 10,22; 10,29), c'est-à-dire au Nom d'un Autre. C'est dire qu'une communauté ne saurait s'auto-proclamer chrétienne: ce qu'elle est, elle le reçoit d'un Autre. Elle est étroitement unie à cet Autre, elle ne se confond pas avec lui.

Cela est si vrai que l'Évangile de Jean indique que Jésus donne tout à ses disciples de la part du Père: les paroles (17,8), la gloire (v.22), l'amour (v.26), mais pas le Nom (v.26a) qui est révélé mais reste au-dessus de tout.

L'unité n'est donc pas monolithique. Elle naît d'une union. Quand Jésus affirme qu'il est présent dès que sont réunis deux ou trois, il précise qu'ils doivent se rassembler non pas pour un projet intéressant ni en leur nom, mais bien *"en mon Nom"* - c'est-à-dire dans sa Personne. Sa personne n'est pas produite par les hommes, elle est donnée par le Père aux hommes (Rm 8,32) quand, par amour, Il l'envoie dans le monde (Jn 3,16).

Le Fils et le Père sont un (Jn 10,30), mais sans confusion de leurs personnes. On peut donc dire qu'en Dieu même l'unité radicale consiste aussi dans une réalité d'alliance. De semblable façon, le Christ demande à son Père que ses disciples *"soient uns comme nous sommes un"* (Jn 17,22). L'unité n'efface pas l'altérité, elle la comprend en la respectant. L'unité n'est pas la confusion. L'unité rend la personne aimée vraiment unique.

**" C'est moi
qui vous ai choisis"**

Envoyé par son Père, le Fils le révèle aux hommes (Mt 11,27). La mission du Christ provient du Père et retourne au Père, dans un respect plein d'amour envers le Père. Il sert le dessein du Père, il en communique la connaissance, mais il ne dissout pas le Père dans l'accomplissement de sa mission. Au contraire, il remet tout au Père (Lc 23,46).

Ceci est de grande importance pour saisir la nature d'une communauté chrétienne. En elle, doit se manifester cette altérité irréductible dont la source remonte vers le Père. L'envoi suppose celui qui envoie. Celui qui est envoyé renvoie à un autre que lui-même. Jésus a vécu son envoi sous la forme du service, donc comme un ministère. L'histoire est orientée. Le Mémorial de l'Eucharistie rassemble l'histoire entière: il rend présent le passé ("*la nuit qu'il fut livré...*"), il offre le présent, il annonce le Royaume à venir dans ce monde à construire.

Le service de l'Eucharistie nécessite que les hommes soient appelés et cet appel concerne l'ensemble des membres de la communauté.

D. Des ministères pour signifier la présence du Christ-Source

Les ministères rendent présent à la communauté ce qu'elle ne peut pas se donner elle-même, ce sur quoi elle ne peut mettre la main: l'initiative originelle du Père d'envoyer son Fils en ce monde afin de le faire vivre. Cette initiative n'est pas reléguée dans le passé, comme si nous étions un club archéologique chargé d'entretenir les vestiges de la venue du Christ. Elle est présente et nous est contemporaine, grâce à l'Esprit qui, aujourd'hui,

fait mémoire du Christ en nous (Jn 14,26). Ainsi, le Royaume naît d'une espérance donnée, celle que célèbre l'Eucharistie.

Ces remarques fondent la distinction entre: les **acteurs** pastoraux qui exercent leurs responsabilités comme les conséquences normales et les expressions normales du baptême et de la confirmation qu'ils ont reçus. Leur désignation se fait par vote, par délégation, par choix des autres baptisés, ce qui est tout à fait légitime. La source de leur engagement se trouve donc en eux-mêmes en tant que fidèles de l'Église, membres de ce corps déjà constitué, déjà là.

Et, d'autre part, les **ministères** qui répondent à une autre question: comment se fait-il qu'il y ait une Église? Comment se fait-il que l'addition des siècles qui passent n'entraînent pas de déperdition de l'énergie initiale, malgré tout ce qui arrive? Comment se fait-il qu'il y ait un corps et non une poussière de groupes indépendants? C'est au nom d'un acte différent du baptême, par un envoi particulier en mission, envoi explicite, pour constituer le Corps entier à partir des diversités de ses membres. Et le constituer au Nom du Christ, au-delà des participants.

De ce fait, les cinq charges qui structurent une communauté locale (*Serviteurs d'Évangile* n° 2227) sont "*confiées sur le fondement des sacrements de l'initiation chrétienne*" (n° 2226). Elles sont du côté de ce qui découle du baptême et non pas du côté de l'acte qui baptise. Elles ne relèvent donc pas du ministère. L'installation d'une communauté locale reconnaît la manière dont des chrétiens témoignent de l'Évangile et sont acteurs de la mission. Cette célébration veille soigneusement à rappeler

l'envoi du Fils parmi les hommes, en appelant, en premier et seul, le prêtre de cette communauté. Dans cette liturgie, acteurs et ministères sont bien distingués et reliés. Il n'y a pas d'Église sans instance ministérielle.

E. La naissance des ministères

Nous sommes loin de connaître avec exactitude le sens des mots qui désignent, dans les écrits de l'âge apostolique, les différents ministères et responsabilités. À côté des anciens établis par saint Paul dans les communautés qu'il fonde (Ac 14,23), on trouve, selon les lieux, des apôtres, des prophètes, des enseignants, des évangélistes... (Ep 4,11 - cité par *Serviteurs d'Évangile* n° 33). Un groupe se dégage, celui des Douze auquel Paul entend bien être agrégé. À ce groupe particulier, considéré comme des "colonnes" (Ga 2,9) ou les fondements de l'Église, des missions particulières sont reconnues. Les apôtres – au sens des Douze – sont la référence de l'envoi en mission et sont chargés d'un rôle de communion (Ga 2,2). Attachés à annoncer l'Évangile à toutes les nations, ils prennent soin de "tout le troupeau" (Ac 20,28 – cité par *Serviteurs d'Évangile* n° 3311). Ils sont donc à la fois responsables de la mission et de la communion. Saint Paul résume ainsi le ministère des "coopérateurs de Dieu" (1Co 3,9): "Qu'on nous regarde donc comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu" (1Co 4,1). Tous les ministères découlent de ce ministère apostolique. Très tôt, les apôtres se sont adjoints de nombreux collaborateurs.

Nous remarquons que, dès l'origine, les ministères ne sont pas établis en concurrence des chrétiens. Ils ont charge de les rendre responsables.

On ne peut donc plus penser, comme, en un temps, le Moyen-Âge fut tenté de le faire, à résumer tous les ministères au seul presbytérat. Le sacrement de l'ordre est lui-même pluriel: évêque, prêtres et diacres. Aujourd'hui, comme aux premiers temps de l'Église, l'évêque s'adjoint des collaborateurs dont il a besoin pour la mission. Les ministères se conjuguent toujours au pluriel!

Pour garder aujourd'hui le dynamisme des apôtres (l'élan et leur mission) choisis et envoyés par le Christ, les ministères sont conférés par ordination. Le signe en est l'imposition des mains et la prière d'ordination. Les ministères sont donnés par le Christ à son Église.

F. Des ministères différenciés

L'Église ne ressemble pas à une multinationale avec ses succursales. Elle est une communion d'Églises locales ou particulières: des diocèses. Le ministère du pape est de servir leur communion. Paul VI le définissait comme "le carrefour de la charité" entre les Églises. Un diocèse est comme le sacrement de toute l'Église.

Les **ministères ordonnés** sont reçus par un sacrement. Le Christ appelle un homme à bâtir son Corps, à servir ses frères, à partir dans le monde. Ces ministères sont connus. Sous trois formes différentes, l'évêque, le prêtre, le diacre, est donné l'unique sacrement de l'ordre. Il unit ces ministères, de manière intime, pour une mission unique qui vient du Christ.

L'évêque entre dans le collège épiscopal qui succède au collège des Apôtres. Il a charge d'une Église locale (un diocèse) et doit concourir au "souci de toutes les Églises" (2 Co 11,28) dans la

communion avec le successeur de Pierre (*Serviteurs d'Évangile* n° 3311 – 3313). La première mission apostolique demande qu'il porte l'Évangile à tous.

Les prêtres sont ordonnés comme membre d'un *presbyterium*, une union du même presbytérat qui coopère avec l'évêque. Un prêtre est ensuite envoyé à des services particuliers qui varient. Il "préside" comme le pasteur qui marche devant son troupeau, pour le faire sortir vers la source des eaux vives et pour l'envoyer faire vivre les autres hommes. Il fait le lien avec l'Église diocésaine, car il authentifie la communion (*Serviteurs d'Évangile* n° 3314 – 3316).

Les diacres, rattachés à l'évêque, ont pour mission, dans leurs engagements professionnels, syndicaux, familiaux, associatifs... de montrer que l'Église doit aussi participer à la construction d'une histoire véritablement humaine. Car dans la réalité du monde, le Verbe de Dieu a déjà semé les marques de sa présence. Leur "ministère du seuil" interdit à un secteur de se replier sur ses propres affaires (*Serviteurs d'Évangile* n° 3311 – 3319). La mission du diacre est de signifier comment l'Église est, parmi les activités de ce monde, sacrement du Royaume.

La vocation presbytérale ou diaconale, naît et grandit par toute la vie de l'Église. Il est important que les communautés en prennent conscience.

Évêques, prêtres et diacres sont des ministères ordonnés. Il a existé, sous des formes variées, des ministères non-ordonnés, donc qui ne sont pas sacramentels. Ainsi il existe aujourd'hui des ministères institués pour annoncer la Parole (lecteur) ou au service de l'autel (acolyte). Avant

d'être ordonnés prêtres ou diacres, les candidats les exercent un temps.

Plus particulièrement, il existe des ministères confiés par une lettre de mission de l'évêque: ce sont les **ministères reconnus** dont Jean-Paul II parle dans sa lettre apostolique "*Au début du troisième millénaire*" (§46) (*Serviteurs d'Évangile* n° 333).

Appelés par le Christ et l'Église, les ministères reconnus s'enracinent dans la charge de l'évêque d'annoncer l'Évangile et de travailler à la communion. Sur présentation d'un secteur, d'un territoire, d'un mouvement ou d'un service, suivant ce qu'a prévu le diocèse, un ministère reconnu est nommé et envoyé par l'évêque. À ce titre, sa mission relève ultimement du conseil épiscopal. Il est appelé "**reconnu**" parce que sa mission découle de la reconnaissance par l'évêque. Elle est un don, un envoi attesté par une "*lettre de mission*"; parce qu'il est accueilli donc reconnu par le terrain ou le milieu où il exerce sa mission; enfin parce qu'il est reconnu par les autres ministères, ordonnés ou non. Certains ministères reconnus sont exercés à titre bénévole, mais il est normal que les personnes qui ont besoin d'un salaire le reçoivent (1Co 9,14).

Tous les ministères sont à vivre comme un don du Christ, dans la foi, pour mettre en route des personnes et les aider à construire l'Église, à annoncer l'Évangile. Diacres et ministères reconnus n'ont pas nécessairement une mission pastorale dans le secteur où ils habitent, mais en d'autres domaines de la vie ecclésiale.

L'Église est une communion
d'Églises locales.

G. Articuler les ministères

Il reste deux problèmes à examiner: celui de la communion et celui de l'articulation des différents ministères.

a) La communion

À propos des ministères reconnus, *Serviteurs d'Évangile* (n° 3332) reconnaît qu'ils "apportent un dynamisme missionnaire". Le n° 2225, à propos des ministères diversifiés, ajoute qu'ils travaillent "en vue d'une même mission". Cependant, le n° 33 affirme que "le ministère s'enracine dans ce mystère de communion trinitaire en lequel tout chrétien est baptisé": la remarque est juste, puisque saint Paul parle des "ligaments, jointures" (Col 2,19) qui, au nom du Christ, permettent la cohésion et la croissance du Corps, donc la communion.

Où est le problème? Il est celui-ci: au sujet de la mission, le champ est si vaste que tout ministère trouve à s'y exercer sans peine. Faut-il réserver le ministère de communion aux seuls ministères ordonnés ou peut-on l'étendre aussi aux ministères reconnus? La question légitime fut posée lors d'un Conseil Presbytéral. Deux remarques viennent à l'esprit. D'abord, un prêtre appartient à un *presbyterium* diocésain et sa mission concerne, au-delà du

lieu où il exerce, la **totalité du diocèse**, en commun avec les autres prêtres; un ministère reconnu travaille dans un domaine plus précis. Ensuite, les prêtres et les diacres sont ordonnés de **façon permanente** pour toute leur vie, le ministère reconnu reçoit sa mission pour un temps. Les ministères reconnus s'exercent

pour un temps dans un domaine ou un secteur particulier.

Pourtant, dira-t-on, un ministère reconnu fait aussi œuvre de communion, entre des catéchistes, par exemple. Les prêtres, toutefois, agrègent les multiples activités dans l'Église unie: la preuve en est qu'ils les offrent et les rassemblent dans la communion eucharistique qu'ils président. Et l'eucharistie édifie l'Église, pour que tous les baptisés vivant cette communion deviennent acteurs de fraternité dans le monde. Les diacres établissent un lien entre l'Église et le monde où ils vivent. Ils tiennent des relations avec les personnes abandonnées. Cela, ils le signifient au nom du Christ.

En toute clarté, il semble que les ministères ordonnés et les ministères reconnus ne créent pas des liens de même nature. En effet, les ministères reconnus interviennent pour mettre en relation de travail, en coordination des activités diverses, les baptisés qui sont membres les uns des autres. Ils les aident à faire que les dons de chacun soient au service de tous. Ce faisant, ils agissent au titre de la mission qu'ils ont reçue. Disons qu'ils exercent un ministère de **collaboration** dans un domaine spécifique (un mouvement, un service diocésain) ou au sein d'un territoire.

Il reste cependant que les collaborations établies par les ministères reconnus demandent à être rattachées au Christ: c'est lui qui unit son Corps par son Esprit; et à être reliées entre elles. C'est donc un autre type d'intervention – non pas pour surplomber ces collaborations, mais pour les enraciner dans le Christ et les laisser saisir par lui (Ph 3,12). En un mot pour les ordonner au Christ. Là se situe la mission des ministères ordonnés: celle de la

Tous les ministères
sont à vivre comme un don
du Christ.

communion. Le prêtre préside l'Eucharistie parce qu'il préside à la **communio**n entre les communautés. Le diacre est le rappel permanent que la communion s'opère dans le service.

b) L'articulation des ministères

n'est pas qu'une question de gouvernement ni d'organisation diocésaine. Le gouvernement d'un diocèse ne se réduit pas à une simple gestion, ni à une hiérarchie d'autorités inégales. Il y a, dans ce souci d'un ordre pyramidal et stable, une visée somme toute assez banale, celle de la sacralisation du pouvoir en toutes les religions. Il n'est pas évident qu'elle s'accorde aisément avec l'Évangile. Il ne s'agit pas non plus de rêver d'une fraternité indifférenciée, une sorte de douce anarchie! Il existe des responsabilités réelles inscrites dans le Nouveau Testament. Mais confondre l'articulation avec une échelle des pouvoirs ne va pas au fond des choses. Au-delà des différentes tâches, c'est le même Esprit qui agit en tous.

Il existe des responsabilités différenciées. Qu'est-ce qui les articule entre elles? Un double but. D'abord, de travailler à la cohésion du Corps du Christ, c'est-à-dire de faire en sorte que les baptisés deviennent effectivement membres les uns des autres. Tout ministère doit travailler en ce sens. Il le fait selon la nature de ce qu'il a reçu par ordination ou par lettre de mission. L'isolationnisme est, de soi, un manquement grave. Ensuite, l'Église doit donner l'Évangile au monde. Évêque, prêtres, diacres, ministères reconnus sont placés devant cette même exigence. On s'aperçoit ainsi qu'au-delà de leurs légitimes différences, les ministères sont articulés par ces missions dont la finalité consiste à faire vivre les hommes (Jn 12,50).

Nous sommes – enfin! – en mesure de parler de l'orientation diocésaine sur les équipes pastorales et du passage de "équipe d'animation pastorale" à "équipe pastorale".

III – Une orientation diocésaine : les

L'équipe pastorale porte l'ensemble des missions pastorales. Elle ne se cantonne pas aux seuls problèmes d'un découpage territorial. Elle crée des liens avec les mouvements et les services. Donc elle élargit la vue des communautés. Elle fait en sorte que chacun trouve sa place, selon ses dons particuliers, pour que l'Évangile soit vécu et annoncé.

Au sens propre l'équipe pastorale concerne un secteur. L'équipe d'animation d'un territoire est d'une autre nature parce qu'elle n'est pas totalement liée aux ministères (*Serviteurs d'Évangile* n° 2229). *Serviteurs d'Évangile* (n° 2225) décrit la fonction de l'équipe pastorale par quatre mots : "animation, impulsion, création, innovation". Ces quatre termes donnent à l'équipe pastorale une capacité de nouveauté, qui lui confère une responsabilité particulière.

La source de sa responsabilité vient de sa reconnaissance et de son envoi par le diocèse. Elle est présidée par le prêtre responsable de secteur.

A. Équipe pastorale et conseil pastoral de secteur

Si le conseil pastoral de secteur précise ses principales orientations en relation avec la vie des hommes, la responsabilité finale en revient à l'équipe pastorale. Celle-ci a charge de mettre en œuvre le projet pastoral préparé en CPS : elle prend les initiatives appropriées. Elle anime et conduit le CPS.

Elle garde une marge d'initiative dans l'application du projet pastoral. Autrement dit, c'est autour d'elle que se réunit et travaille le CPS. Elle n'est pas le bureau du CPS. Elle reste donc l'instance d'animation et d'impulsion du secteur (*Serviteurs d'Évangile* n° 2225).

B. La conduite pastorale du secteur

Animer consiste à donner du souffle, à faire collaborer des énergies. Faire faire au lieu de chercher à tout faire ! Elle discerne ce qui relève du secteur et ce qui est du ressort d'une communauté locale. Elle veille à ce que soient accueillies les demandes religieuses, sacramentelles ou non.

L'équipe pastorale agit "en conduite de la pastorale du secteur". Comme dans l'Église, toute conduite pastorale **sert la communion**, l'équipe pastorale "favorise les liens de communion sur le secteur" entre les communautés locales et les autres instances pastorales du secteur. À ce titre, elle est particulièrement responsable du "va-et-vient" si essentiel entre les communautés et le secteur. Elle prend en compte les autres groupes de chrétiens (mouvements, services). Elle propose des rencontres aux délégués pastoraux et par tâche spécifique (annonce de la foi, prière, charité).

De même, son rôle de communion s'étend aux relations avec les secteurs voisins, très particu-

équipes pastorales

lièrement dans le cadre du territoire. Toujours dans le même esprit, elle veille aux relations avec les orientations diocésaines et les services diocésains.

Le travail de communion demande à approfondir la vie de foi, puisque les responsabilités et les activités s'effectuent au nom du Christ: elle *"resitue l'ensemble dans la foi de l'Église"*. Les réunions du CPS, souvent trimestrielles, ne sont pas toujours assez nourrissantes pour la vie des communautés. Au-delà des décisions et des orientations qui organisent la pastorale des secteurs, il convient de ne pas oublier la raison profonde de ces activités qui se tient dans la relation au Christ, dans l'attachement spirituel à l'Église que le Christ *"entoure de soins"* (Ep 5,29).

C. L'équipe pastorale est du côté ministériel

Parce qu'elle sert la communion et l'approfondissement de la foi, et que ces exigences se trouvent du côté des dons de l'Esprit, l'équipe pastorale est amenée à discerner les dons que Dieu fait à chacun pour le bien de tous, donc à participer à l'appel aux responsabilités. Pour ces raisons, l'équipe pastorale se place du côté ministériel: en elle *"s'exerce la diversité des ministères"* (*Serviteurs d'Évangile* n° 2225). On ne peut pas penser au prêtre tout seul, indépendamment de la réalité ecclésiale de la diversité des ministères qui existe depuis les apôtres (cf. *Serviteurs d'Évangile* n° 33412). Ses

membres y sont appelés au titre du ministère qu'ils ont reçu. (*Serviteurs d'Évangile* n° 2225).

Sa composition découle de ce critère: elle regroupe, de manière continue, les ministères ordonnés (prêtres et diacres en activité) et les ministères reconnus du secteur. Elle n'envisage pas ainsi de concentrer en elle tous les pouvoirs. Selon les prescriptions du Christ *"venu pour servir et non pour être servi"*, elle se rappelle que *"celui qui, parmi vous, veut devenir grand devra être votre serviteur"* (Mt 20,27-28). Son animateur, responsable de sa cohésion et de son esprit de service, est le prêtre responsable du secteur. Il en est responsable comme signe du Christ, Tête de l'Église, et à la manière du Christ. Ce ministère définit la reconnaissance de son ministère presbytéral de pasteur. Les prêtres retirés se retrouvent au doyenné.

C'est pourquoi il importe de veiller soigneusement à respecter la composition ministérielle de l'équipe pastorale. Tout se mêlerait, en effet, si, par exemple, les délégués pastoraux dont la charge n'est pas ministérielle, faisaient habituellement partie de l'équipe pastorale. Cette confusion entre les ministères et les charges baptismales gênerait la mission des ministres reconnus et brouillerait la perception des ministères et l'appel à ces services. Cela n'empêche pas qu'occasionnellement soient appelées d'autres personnes au titre de leur compétence parti-

L'équipe pastorale est amenée à discerner les dons que Dieu fait à chacun.

culière pour la mise en œuvre du projet pastoral (voir *Guide de travail à l'intention des secteurs pastoraux et des communautés locales*, chap.1, p.12). Une équipe pastorale suit la mise en œuvre de ce projet.

Que faire quand le prêtre est seul ?

Il peut à titre de transition – donc provisoirement – constituer autour de lui une équipe qui n'est pas encore une équipe pastorale. Pour cela, il peut appeler des personnes qui connaissent le secteur, qui exercent déjà une certaine collaboration (pour l'annonce de la foi, par exemple).

Les ministères ordonnés ou reconnus dont la mission relève d'un service ou d'un mouvement se retrouvent, eux, dans le cadre de leur mission (par exemple au conseil diocésain des services).

L'équipe pastorale reçoit une lettre d'envoi commune. Elle est envoyée en responsabilité au cours d'une messe de secteur.

D. Une mission d'équipe

La mission de l'équipe pastorale ainsi définie est une mission d'équipe. La lettre d'envoi et la célébration de cet envoi concernent tous les membres pris ensemble. Chacun conserve ses responsabilités, mais l'appartenance à l'équipe pastorale est commune. Le lien entre les membres est confié au prêtre responsable de secteur.

C'est donc par une profonde communion dans cette mission que les membres de l'équipe pastorale accomplissent leur tâche. Loin d'être seul sur tous les fronts,

le prêtre sert cette communion et relance, par l'intérieur des relations, l'ardeur apostolique.

Ainsi, face aux équipes de base des communautés locales, avec le CPS et dans les relations qui font vivre le secteur, l'équipe pastorale se situe en position d'une équipe qui dialogue sans cesse avec d'autres équipes. Saint Paul, pourtant doué d'un fort caractère, ne supportait pas de travailler seul (2Tm 4,9). Les ministères sont des réalités partagées.

L'envoi en mission de l'équipe pastorale manifeste l'articulation des ministères différents (Ac 13, 2-3). L'équipe pastorale fait mémoire de son action et de la vie du secteur en des temps de relecture avec la Parole de Dieu.

E. Une culture de l'appel

L'équipe pastorale de par sa composition ministérielle et sa proximité aux communautés, services et mouvements, est l'instance qualifiée (*Serviteurs d'Évangile* 33564) pour veiller régulièrement à l'appel aux ministères ordonnés (prêtres et diacres). *"L'Esprit qui poursuit son œuvre..."* passe par des intermédiaires pour interpeller en vue d'un ministère. Appeler n'est pas contraindre, mais au contraire peut révéler un appel plus intérieur de Celui qui dit *"Va... Si tu veux, suis-moi"*. Il revient à l'équipe pastorale d'ouvrir le CPS à la responsabilité d'être très vigilant à la question de possibles appels, y compris aux vocations religieuses.

En collaboration étroite avec le conseil pastoral de secteur, l'équipe pastorale au service de la communion, est attentive au prédiscernement et à la mise en chemin vocationnel de jeunes

Les ministères sont des réalités partagées.

hommes ou hommes mûrs actifs ou à la retraite susceptibles de devenir serviteurs de la communion comme prêtres, à la manière des apôtres. Les actes synodaux rappellent en effet que *“nous devons passer de l'accueil des vocations qui se présentent à une proposition de vocations spécifiques”* (Serviteurs d'Évangile n° 3353) en osant pour cela *“être inventifs et faire place aux autres”* (Serviteurs d'Évangile n° 3355). L'équipe pastorale pourra s'appuyer dans cette mission sur le service des vocations.

F. Trouver un titre juste

Ces pages destinées à insister sur le rôle des équipes pastorales, ont été amenées, à propos de la vie ecclésiale d'un secteur, à parcourir l'ensemble des ministères. Préciser leur mission indispensable à la vie de l'Église met en évidence comment l'équipe pastorale constitue le cœur de la vie d'un secteur. Elle se situe au centre pour envoyer au plus loin. Sa cohésion commande sa force missionnaire. C'est dire à quel point, selon l'orientation synodale (SE 22302), la constitution des équipes pastorales est une priorité pour le diocèse.

Pour autant, le titre *“équipe d'animation pastorale”* n'était pas satisfaisant. Le mot *“animation”* risquait de la confondre avec le travail d'un bureau. La mission de cette équipe fait plus qu'animer: elle coordonne, elle relit ce qui a été fait, elle envoie, elle prie... Surtout elle innove.

Bien sûr, il ne faut pas se braquer sur un mot! Parler *“d'équipe ministérielle”* risquait de jeter la confusion entre ministères de nature différente (SE 3211), et d'oublier que tout ministère est personnel (ce que vivent les diacres mariés).

Le plus simple et le plus approprié est donc de parler d' *“équipe pastorale”*. L'idée de changer la dénomination n'est venue qu'en cours des échanges de ces années. L'important reste le travail à faire. Le synode de 1993 parlait déjà d' *“équipe pastorale”* (*Routes d'Évangile*, 8113). L'expression était utilisée depuis longtemps. Ce qui est nouveau consiste maintenant à l'appliquer à la vie d'un secteur organisé avec des communautés locales et avec les instruments qui structurent sa mission.

Méditation

On parle beaucoup d'organisation, de projet, d'équipe, de conseil pastoral de secteur, de communautés locales... Derrière toutes ces structures, il y a des êtres humains avec leurs limites, leurs tâtonnements, leurs échecs, leurs faiblesses, leurs joies, leurs espérances...

L'équipe pastorale est donc ce lieu de recherches, lieu de réconfort, de confiance, lieu de fraternité où notre humanité est prise en compte. Un lieu où l'on peut dire ce qui ne va pas, en toute confiance, le lieu de la correction fraternelle, un lieu où l'on prend le temps de s'asseoir et de voir où en sont nos "plans", un lieu pour discerner les signes et les appels du Seigneur, un lieu pour comprendre certaines situations dramatiques, bref un temps fraternel où l'on "fait le tour de la famille", un lieu où l'on dessine les temps forts, mais également un lieu où l'on perçoit et où on met en valeur tous les petits gestes, toutes les petites choses d'une communauté, recueillir tous les petits signes d'espérance à l'œuvre dans un quartier, un village, une cité... pour ensuite les partager aux équipes locales d'animation, un lieu où l'on fait l'unité à travers toutes les activités, les divers engagements, où l'on conjugue nos différences en vue d'une même mission, un lieu pour nous rappeler que nous sommes envoyés en mission, donc un lieu pour prendre également le temps d'écouter "ensemble" Celui qui guide nos pas sur ces routes de l'évangélisation.

Jacques Poidevineau

Plan

Décret 3

Introduction 4

I - Une relecture des actes synodaux *Routes d'Évangile et Serviteurs d'Évangile*

I - 1 La nature d'un secteur pastoral 6

Rappel de la mission du secteur :

A. Description 7

B. Quelle "unité pastorale de base" ? 7

C. Des communautés en proximité 9

I - 2 La structure d'un secteur 10

A. Le conseil pastoral de secteur (CPS) 10

B. Le projet pastoral 12

C. L'équipe d'animation pastorale (EAP) 12

D. Le conseil pour les affaires économiques (CAE) 13

E. Le responsable de secteur 14

II - Une réflexion sur les ministères dans l'Église

A. La sacramentalité de l'Église 15

B. La nécessaire altérité 16

C. Vivre dans le Nom du Christ 16

D. Des ministères pour signifier la présence du Christ-Source 17

E. La naissance des ministères 18

F. Des ministères différenciés 18

G. Articuler les ministères 20

III - Une orientation diocésaine : les équipes pastorales

A. Équipe pastorale et conseil pastoral de secteur 22

B. La conduite pastorale du secteur 22

C. L'équipe pastorale est du côté ministériel 23

D. Une mission d'équipe 24

E. Une culture de l'appel 24

F. Trouver un titre juste 25

Méditation 26

Un encart de quatre pages "Vivre en secteur pastoral", inséré dans le n° 77 d'*Eglise en Poitou*, est disponible comme support de travail pour des réunions.

Journée des ministères à Airvault le 6 octobre 2007.



“L’équipe pastorale regroupe les ministères ordonnés, prêtres et diacres, et les ministères reconnus du secteur.”

Église
en Poitou

Quinzaine religieuse du diocèse de Poitiers, revue de l'association diocésaine de Poitiers, 1-3 place Sainte Croix, 86035 Poitiers Cedex - Tél. 05 49 60 63 95 - eglise-poitou@diocese-poitiers.fr - Commission paritaire n° 1107 L 82383
Directeur de publication : P. Serge Duguet - 10, rue de la Trinité - 86034 Poitiers cedex - Equipe de rédaction : Conseil épiscopal
ISSN : 0220-9748 - Dépôt légal à parution - **Conception et réalisation** : Bayard Service Édition ouest, BP 97 257, 35772 Vern-sur-Seiche - Tél. 02 99 77 36 36 - bse-ouest@bayard-service.com - www.bayard-service.com
Secrétaire de rédaction : Romain Pénisson. Maquette : Vanessa Fleury - Crédits photos de couverture : Marc Taillebois
Imprimerie : LBC - 61 Tourouvre